

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS**

*concernant*

***le prélèvement d'un montant total de CHF 1'975'000.- sur le crédit d'investissement n° 80.405900.19 « Renouvellement des réseaux 2019 » de CHF 3'220'000.- accordé par le Conseil communal le 2 mai 2019 pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville pour l'année 2019 (PR19.05PR) aux fins d'assurer le financement de mesures conservatoires pour les réseaux de chauffage à distance CAD SANTAL et CAD STEP***

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans le cadre de sa planification énergétique, la Ville d'Yverdon-les-Bains a souhaité développer des réseaux thermiques pour le chauffage à distance (CAD) de certains bâtiments situés sur son territoire.

Actuellement, deux nouveaux réseaux thermiques sont en cours de construction.

Le premier, nommé **CAD SANTAL**, sera alimenté majoritairement par du bois. Ce chauffage à distance alimentera des quartiers existants (Pierre-de-Savoie, Les Isles, Moulins, CPNV et collège Léon-Michaud) et le secteur sud-est de la commune, ainsi que le secteur d'Y-Parc. Cette infrastructure a été déployée dès 2017, en coordination avec la première étape de réalisation de l'Axe principal d'agglomération (APA).

Le second, nommé **CAD STEP**, est alimenté principalement par les rejets des eaux traitées de la STEP. A ce jour, l'alimentation en chaleur du collège des Rives est opérationnelle. Les bâtiments de la nouvelle caserne des pompiers, de la Marive, de la patinoire et de la piscine seront quant à eux progressivement alimentés d'ici à l'automne 2020. Le chantier du stade ayant maintenant démarré, il est nécessaire de réaliser le raccordement de cette infrastructure.

En résumé, la réalisation du CAD SANTAL est ainsi étroitement liée au chantier de construction de l'Axe principal d'agglomération (APA) secteur Sud, alors que celle du CAD-STEP est liée à la construction du futur bâtiment du stade municipal, dont l'exécution a démarré.

S'agissant de deux réalisations d'importance majeure pour la Municipalité, celle-ci se doit de favoriser les synergies entre les différents services communaux et de veiller au respect du calendrier de ces chantiers.

A défaut de saisir ces opportunités de synergies, il existe une forte probabilité que l'épine dorsale du réseau CAD SANTAL ne soit plus réalisable avant plusieurs années ; or en réalisant cette partie centrale du réseau, le déploiement de CAD SANTAL vers les clients finaux sera facilité, voire accéléré par rapport aux projections de vente découlant du business plan.

Pour bénéficier des synergies offertes par une bonne coordination avec l'APA (notamment sur le génie civil) d'une part, et avec la réalisation du stade municipal d'autre part, il s'impose de réaliser des mesures conservatoires d'urgence, en raison des délais très courts imposés par ces projets.

Tenant compte de cette demande, la Municipalité a décidé d'utiliser à cet effet un montant total de CHF 1'975'000.- à prélever sur le crédit d'investissement n° 80.405900.19 «Renouvellement des réseaux 2019 » de CHF 3'220'000.- accordé par le Conseil communal le 2 mai 2019 aux fins d'assurer le financement de mesures conservatoires pour le réseau de chauffage à distance CAD-SANTAL, secteur APA (CHF 1'900'000.-) et pour le réseau de chauffage à distance CAD-STEP, secteur stade municipal (CHF 75'000.-). Les travaux prévus en 2019 sur la rue Cordey seront repoussés à l'horizon 2020-2021, en fonction des crédits disponibles. Aucune demande de crédit additionnel au crédit d'investissement n° 80.405900.19 « Renouvellement des réseaux 2019» de CHF 3'220'000.- accordé par le Conseil communal le 2 mai 2019 ne sera nécessaire.

Cette solution permet de faire face aux urgences en matière de renouvellement et extension des réseaux et de prioriser les mesures à prendre en la matière, dans le cadre des moyens financiers existants et des crédits d'investissements accordés par le Conseil communal.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :



J.-D. Carrard



Le secrétaire :



F. Zürcher

- Annexes :
- 1) Mesures conservatoires CAD SANTAL, secteur APA
  - 2) Mesures conservatoires CAD STEP, secteur stade municipal

## ANNEXE 1 : Mesures conservatoires CAD SANTAL, secteur APA

Figure 1- Secteur 1 à 4 de l'entrée de la trémie côté Y-Parc jusqu'au giratoire de Gravelines

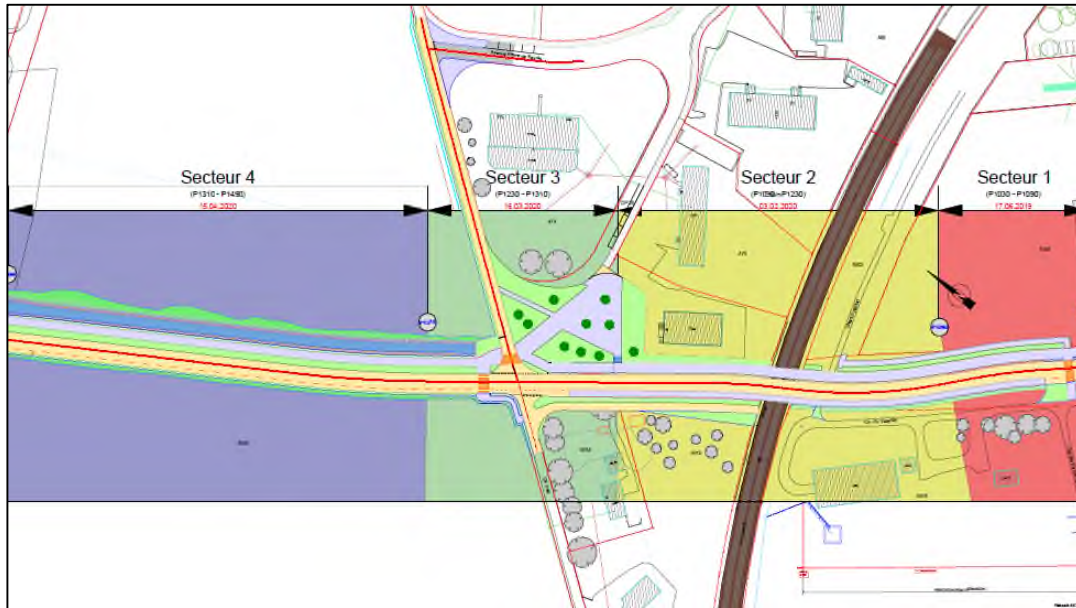


Figure 2- Secteur 5 à 8, du giratoire de Gravelines jusqu'à la rue des Moulins

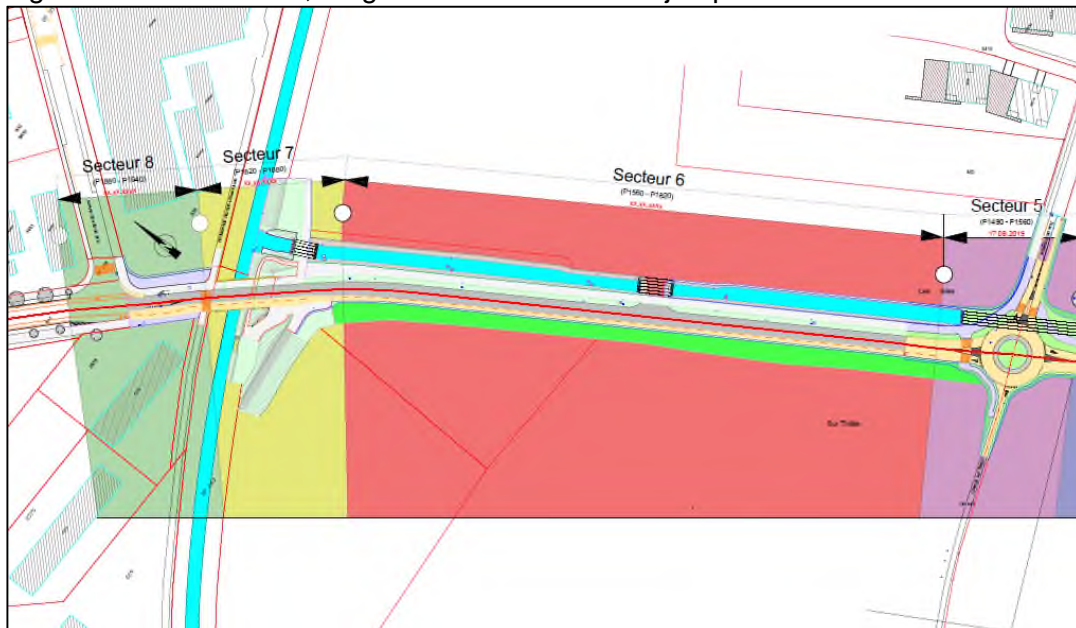


Tableau 1- Planification et besoins en financement

Secteur		déc.19	janv.20	févr.20	mars.20	avr.20	Coûts par secteur
7	Passage canal Oriental						19'800
8	Carrefour Roger-de-Guimps / Kiener						18'700
2	Trémie galerie technique						537'570
3	Carrefour Roseyres						314'600
6	Av. des Trois Lacs						459'800
4	PQ Roseyres						471'900
Besoins en financement mensuels		38'500		537'570	774'400	471'900	1'822'370
<b>Total, y compris divers et imprévus</b>							<b>1'900'000</b>

## ANNEXE 2 : Mesures conservatoires CAD STEP, secteur stade municipal

Figure 4 : Schéma simplifié des étapes d'exécution prévues à la mi-janvier 2020.

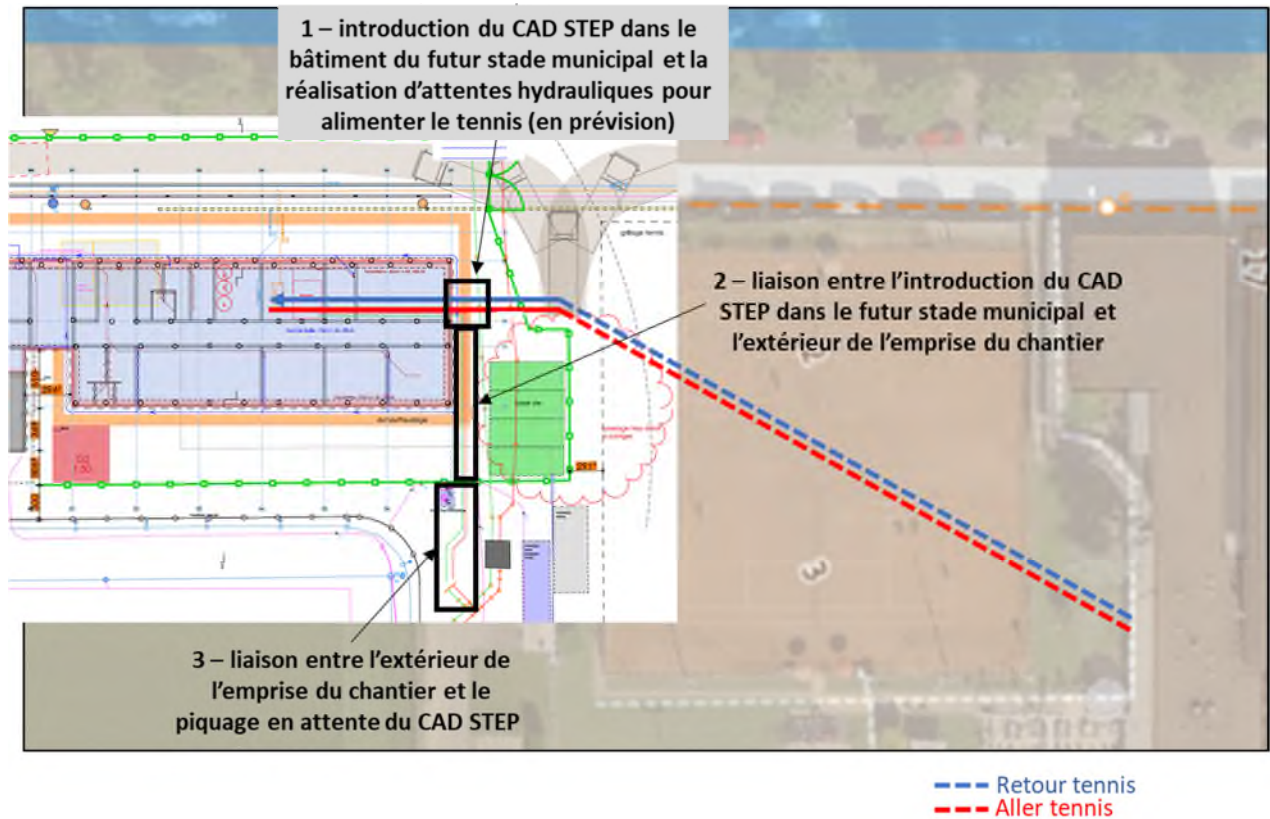


Tableau 1 : Planification des besoins financiers CAD STEP, secteur stade

Rubrique	nov.19	déc.19	janv.20	févr.20	Coûts par rubrique
Etude génie-civil et réseau					1'135
Etude CVSE					13'680
Exécution génie civil et réseau					24'645
Exécution CVSE					31'611
Besoins en financement mensuel	14'815		24'645	31'611	71'071
<b>TOTAL (y. c. divers et imprévus ~5%)</b>					<b>75'000</b>